



Dijon, le 26/10/2020

Direction
territoriale
Centre-Bourgogne

Service
développement de
la voie d'eau

Affaire suivie par : Céline MALET
Courriel : sdve.dt.centrebουργogne@vnf.fr

Compte rendu de la CLU du 20 octobre 2020



Participants externes :

Ackerman Anne	ANPEI
Aguir Lydia	Région BFC
Bostin Mark	E2F
Collins Roger	Agir pour le Fluvial
Delcourt Olivier	E2F
Develet Lauren	Locaboat
Fouquier Andy	E2F
Gardner-Roberts Mike	SARL AQUARELLE – France Fluvial
Lancelle Philippe	Région BFC
Lebeau Jean-Louis	SMET
Ourseau Dominique	L'entente des canaux
Pascal Rottiers	E2F
Tavernier Nicolas	SMET
Thevenoux fabrice	Canal du Roanne à Digoin
Représentant	EuropeanWaterway

VNF :

Bernes-Cabanes	SEMEH
Christelle	
Chardonnal Antoine	SDVE
Chevalier Vincent	UTI Nivernais-Yonne
Guillermin Jean-André	SEMEH
Malet Céline	SDVE
Perrot Deborah	UTI VL
Poncet Sébastien	UTI Saône-Loire
Ratouchniak Bertille	SDVE
Seguin Yannick	UTI Loire Seine
Wicker Frédéric	DUTI

l) Point d'actualité

1) *Etat du réseau*

Cf diaporama

Fermeture d'Etigny à Champfleury : Suite à un cas avéré de Covid l'enquête de l'Agence Régional de Santé a relevé un nombre très important de cas contacts. De ce fait, le nombre d'agents n'était pas suffisant pour assurer la navigation sur le secteur commercial dans son intégralité (6 écluses fermées) durant le weekend du 17 et 18 novembre. Toutefois, un passage a été assuré en urgence afin d'éviter le blocage des bateaux sur ce secteur.

La navigation a été rétablie de lundi 19 novembre avec un service d'accompagnement. Malgré le contexte sanitaire, VNF est en capacité de tenir la navigation jusqu'aux dates de chômage.

M. Delcourt aurait aimé être prévenu plus en amont mais comprend la situation exceptionnelle.

2) *Point sur la situation hydraulique*

Cf diaporama

Canal de Briare : Par rapport à une moyenne calculée sur une très longue durée, les réserves sont en-deçà. Bien que ne pouvant prédire les conditions météorologiques à venir, l'UTI est plutôt confiante sur les réserves et l'année 2021 devrait bien se présenter.

Canal de Bourgogne : Les réserves sont encore basses. Toutefois, il n'y a pas d'inquiétude pour pouvoir assurer les convoys jusqu'à la fin de semaine.

Canal du Centre : Canal fermé à la navigation le 12/10. La fermeture anticipée permettra de remplir les réserves pour la saison prochaine. Les débits des rivières restent encore très bas.

Canal Latéral à la Loire (Nord) : mouillage à 1.80m

Une réunion spécifique se tiendra mercredi 21/10 au sujet des problèmes de navigation rencontrés sur le secteur dernièrement.

(nota : levé de la réduction de mouillage par avis à la batellerie 21/10 suite à modification de l'arrêté sécheresse)

3) *Navigation libre et à la demande*

Cf diaporama

4) *Rappel des horaires en basse saison*

Cf diaporama

Pas de changement. Il est demandé de respecter les délais de demande de passage à la demande :

- du mardi au vendredi : la veille avant 15h
- du samedi au lundi : le vendredi avant 15h

5) Ecluse n°4 des Boisseaux

Cf diaporama

Avarie sur la porte d'écluse n°4 des Boisseaux le 11/10. La porte d'écluse a connu une rupture mécanique qui concerne l'ancrage de la porte. La porte n'est plus manœuvrable. Un diagnostic est lancé pour déterminer l'origine de l'avarie et les solutions techniques. Tout sera mis en œuvre pour que les travaux à réaliser puissent permettre une réouverture à la fin des chômages pour la saison 2021. Dès que des éléments de calendrier seront disponibles, des informations seront données via la mailing-liste de la CLU.

M. Gardner-Roberts précise que cette avarie complique la vie du port d'Auxerre et que les usagers s'inquiètent de la situation d'autant qu'ils ont connu une avarie de même type à Villeneuve-sur-Yonne l'an passé. Les usagers s'interrogent sur le programme d'entretien.

VNF précise qu'il existe un service d'accompagnement en aval et en amont. VNF est conscient que cela ne pallie pas au dérangement mais c'est la seule action qui peut être engagée pour l'heure. De nombreux travaux à venir concernent des changements de portes d'écluses (cf. Diapositive n° 26 et suivantes). VNF fait son possible au regard de l'ingénierie et des finances disponibles. Le plan de relance va également accélérer la réalisation de ce type de travaux.

II) Bilan de la saison

1) Rappel du contexte

Cf diaporama

2) Trafic

Cf diaporama

On note une baisse globale du trafic sur l'ensemble du réseau mis à part sur le Loing. **Attention** les données ne sont pas consolidées et ne sont représentatives que des 3 premiers trimestres (janvier à septembre). Les raisons de cette chute de la fréquentation s'expliquent par deux phénomènes principaux : un début de saison tardif avec l'activité professionnelle qui s'est mise en place lentement après la période de confinement et la crainte de la ressource en eau (souvenir de 2019). De plus certaines activités n'ont quasiment jamais repris (ex. : péniche-hôtel). Il est proposé une analyse plus fine début 2021.

Mme Develet : Au vu des saisons sèches qui se répètent, qu'est-ce que VNF compte faire pour « offrir une saison normale » aux usagers de la voie d'eau et pallier au manque d'eau ?

VNF : Le manque d'eau ces dernières années vient du manque de précipitations plus que de la gestion hydraulique. Toutefois, VNF engage des actions pour limiter les pertes et optimiser la gestion de la ressource en eau dont les réserves.

La question principale est de savoir « Comment on conserve l'eau du moment où elle est présente dans les réserves et optimiser la gestion hydraulique sur les biefs » :

Sur la gestion quantitative, VNF travaille sur un programme de rénovation de ses ouvrages

dont les barrages réservoirs en cohérence avec les objectifs de sécurisation des ouvrages, rénovation des rigoles liées aux systèmes alimentaire (ex : barrage de Chazilly dont les travaux sont en cours). Souvent VNF entend la suggestion de construire de nouvelles réserves, ce n'est toutefois pas la solution la plus évidente et la plus pertinente à mettre en œuvre au regard des enjeux hydromorphologiques et environnementaux.

Complémentairement, la modernisation des méthodes de gestion de la ressource en eau s'appuie sur un développement d'outils de supervision à partir de l'instrumentation déployée sur le réseau.

3) Mesures prises par le CA en réponse à la crise sanitaire

Cf diaporama

M. Lebeau : Le syndicat mixte du Nivernais a 2 COT pour lesquelles il demande une réduction afin de pouvoir répercuter « la remise » sur les loueurs qui en bénéficient. Demande d'une réponse d'ici la fin de l'année.

M. Bostin demande si les mesures vont se prolonger en 2021 : VNF n'a pas d'informations sur ce sujet.

VNF : Un questionnement en interne des tendances sera réalisé. Les annonces du gouvernement peuvent entraîner des interrogations sur ce sujet mais il n'y a pas de certitude à ce jour.

M. Lebeau: Comment faire de la communication, du marketing pour aider donner l'envie de naviguer malgré la crise ?

VNF : Dans la suite de la période de confinement, la DTCE a élaboré une feuille de route comprenant un certain nombre d'actions pour redynamiser le tourisme fluvial. Les propositions ont fait l'objet d'échanges au niveau national et seront présentées à la prochaine CLU.

M. Ourseau : Comment redonner confiance aux usagers sur la ressource en eau. VNF : Il faut redonner de la visibilité sur les actions menées et faire de la pédagogie.

VNF : La DTCE propose que chacun puisse partager les informations régulièrement transmises avec ses propres canaux de communication. L'objectif est de pouvoir partager des informations factuelles et encourager les usagers de la voie d'eau à venir naviguer sur le territoire de la DTCE.

Mme Ackerman précise que les avis à la batellerie sont difficiles à trouver si on ne connaît pas les références exactes.

VNF convient qu'il y a des efforts à faire sur ce sujet. Des réflexions sont à mener notamment sur la publication de ces avis sur le site internet de VNF et les réseaux sociaux.

III) Le plan de relance

1) Etat

Cf diaporama

Les objectifs principaux du plan de relance sont de pouvoir répondre à l'accélérer des travaux liés à la modernisation du réseau, et réaliser des opérations liées à l'optimisation de la ressource en eau.

Complémentairement ce plan de relance permettra de déployer la fibre optique en propre sur le réseau. C'est est une condition sine qua non à la modernisation des canaux (automatisation, mécanisation).

M. Delcourt : L'automatisation ne devrait pas être la priorité, VNF doit se concentrer sur le dragage.

VNF : Le plan de relance prend en compte des actions qui doivent s'enclencher dans les 2 ans à venir, les travaux de dragage, imputés aujourd'hui sur le budget de fonctionnement n'ont pas été retenus. D'autre part il aurait été impossible de réaliser ces opérations dans un laps de temps aussi réduit. A noter que la destination des sédiments reste également un frein à la réalisation de dragages.

Mme Ackerman questionne VNF sur la possibilité de fiabiliser les berges avec les sédiments.

VNF : Ce type de travaux va être expérimenté sur le canal de Bourgogne. Toutefois, le choix de cette filière pose la question du stockage et de l'assèchement des sédiments.

Mme Ackermann précise qu'il est indispensable que le réseau soit fiable avant de le moderniser.

VNF : les deux sujets sont indissociables !

M. Fouquier interroge VNF sur l'état d'avancée des travaux de la vanne toit du barrage de la Brosse sur l'Yonne ?

VNF : La direction de l'infrastructure et de la maîtrise d'ouvrage (DIMOA) a repris le dossier à la suite de la DTBS. Un point sera fait en interne pour connaître l'état d'avancement du dossier.

M. Fouquier souligne que suite aux travaux en cours, le nouveau pont à Pont-sur-Yonne sera plus bas que le précédent ce qui pose des problèmes pour le transport de marchandise.

VNF : C'est le conseil départemental qui a la maîtrise d'ouvrage. Ces derniers se sont basés sur la hauteur libre prévue dans le Règlement Particulier de Police (RPP). Les travaux ne sont pas finis. Un recours est envisagé mais nécessite une expertise interne afin de définir l'angle de contestation. Interrogation sur la possibilité de pouvoir imposer une hauteur de pont supérieure au RPP.

2) Région

Cf diaporama pages 19 à 21

Intervention de M. Lancelle - Directeur du Tourisme à la Région BFC

La Région entend l'inquiétude des usagers de la voie d'eau et les services se tiennent aux cotés des professionnels pour les soutenir.

Le plan de relance a fléché 36 millions d'euros pour le tourisme qui viennent s'ajouter au 100 M€ déjà injecté par la Région au moment de la crise. Pour bénéficier de cette aide les dossiers doivent être déposés avant le 31/12/2021. La date limite de réalisation des projets étant le 30/09/2023. La direction du tourisme travaille sur ce plan d'accélération mais travaille également avec le budget « classique » de la Région.

2 millions d'euros seront consacrés aux actions qui seront inscrites dans des contrats d'itinérance et pourront concerner des actions liées à des aménagements, des services, l'accueil et la promotion. L'objectif étant de promouvoir l'itinérance.

La Région travaille en partenariat avec VNF via une convention dans laquelle sont ciblées des travaux d'aménagement de digues, d'installation de bornes électriques, de confortement de berges.... Par ailleurs, toujours en lien avec VNF de gros travaux d'infrastructure sont inscrit dans un programme pour obtenir des fonds européens supplémentaires.

M. Gardner-Roberts interroge la région sur la non prise en compte des loueurs de bateaux habitables dans l'accompagnement des hébergements.

La région précise que les loueurs ont été exclus car ils relèvent plus de la catégorie « activités touristiques » que de la catégorie « hébergements ».

M. Gardner-Roberts conteste cette classification au motif que les clients passent nécessairement une nuit sur le bateau. Ces bateaux peuvent être apparentés à des gîtes flottants. M. Lancelle note la question et va étudier les solutions qui peuvent être proposées.

IV) Les dates des chômages

1) Chômage 2020

Cf diaporama

Les premières dates de chômages sont celles de l'Yonne et du canal de Centre qui débutent respectivement le 24 octobre et le 23 novembre.

2) Chômage 2021

Cf diaporama

Les principales modifications concernent les allongements d'une semaine sur le canal du Loing et le canal du Briare. Prolongation également sur l'Yonne sur le secteur Etigny-Rosoy du fait de l'importance des travaux à mener.

Sur l'Yonne, la navigation « restreinte » correspond à la navigation à la demande et au regroupement de bateaux.

M. Gardner-Roberts demande s'il serait envisageable de prolonger la navigation libre jusqu'à la fin octobre.

VNF : A ce stade, il est difficile de répondre dès aujourd'hui pour 2021. S'il y a une solution qui permet de s'organiser autrement pour prolonger la navigation libre VNF s'y emploiera.

3) Chômage 2022

Cf diaporama

Sur l'Yonne, gros travaux sur les écluses (Etigny et Saint-Martin) même réflexion que précédemment sur la navigation restreinte.

M. Gardner-Roberts précise accepter de perdre une semaine de la saison touristique pour des travaux de réfection des écluses. Toutefois, il demande à pouvoir « regagner » cette semaine en 2023.

VNF : La programmation est pluri-annuelle est en cours de travail. Toutefois, il n'y aura pas de travaux nécessitant une fermeture plus important que la période de « chômage standard », nous ne sommes toutefois pas à l'abri de travaux d'urgence.

M. Fouquier interroge VNF sur la section « 602 », de l'écluse 7 d'Etigny à l'écluse 11 de Villeperrot, qu'est ce qui justifie les 6 semaines jusqu'à Villeperrot ?

VNF : Cette coupure correspond à des travaux sur l'écluse de St Martin qui ont un impact sur le niveau du bief aval. Et d'autre part sont inclus les phases de baisse et remontée du niveau d'eau des biefs

V) Les principaux travaux à venir

1) UTI Nivernais- Yonne

Cf diaporama

Très peu de travaux de grandes ampleurs.

M. Gardner-Roberts interroge VNF sur la fin des travaux du déversoir de la Chainette?

VNF : la maîtrise d'ouvrage est assurée par les services d'unité opérationnelle (DIMOA) de Paris et les travaux s'achèveront fin décembre.

2) UTI Bourgogne

Cf diaporama

Travaux classiques de changement de portes et de bois d'étanchéité.

Expérimentation de l'utilisation des sédiments pour le confortement des berges.

Remise en eau du barrage de Chazilly pour février 2021 (étapes par étapes).

M. Bostin demande à ce que VNF intervienne au niveau de la défense des berges sur le versant Saône.

VNF : A conscience des dégradations, toutefois la priorisation des confortements de berges se fait notamment sur le critère des fuites, ce bief n'est pas classé comme le plus fuyard, il n'est donc pas prioritaire. Toutefois, la remarque est prise en compte.

3) UTI Loire-Seine

Cf diaporama

- Poursuite des travaux de modernisation des écluses sur le canal de Briare
- S'inscrivant en parallèle des travaux de modernisation (modification d'un ouvrage),

réalisation de travaux de dragage qui vont permettre de remonter la ligne d'eau de 30 cm

- Déploiement de la fibre optique en lien avec l'automatisation des portes d'écluses (le canal du Loing servira de modèle au niveau national pour le petit gabarit).
- Travaux fiabilisation des rigoles d'alimentation du canal pour réduire les fuites pour une optimisation quantitative dans le cadre du plan de relance.

4) UTI Val de Loire

Cf diaporama

5) UTI Saône-Loire

Cf diaporama

Les pompes de Crissey seront remises en fonctionnement début novembre.

VI) Travaux en lien avec le service aux usagers

Mme DEVELET souhaiterait savoir si un balisage (espar) est prévu au niveau d'UCHIZY, au PK102-103 de la Saône afin d'éviter de nombreux échouages.

VNF questionnera la Direction Territoriale Rhône-Saône et répondra directement à Madame DEVELET.

VII) Sujets divers :

M. Bostin interroge VNF et la région sur la prolongation de la véloroute au niveau de Rogny-les-sept-écluses.

VNF : Le complément de la véloroute devrait être réalisé courant 2021.

A noter : la prochaine CLU aura lieu courant mars 2021, la date sera communiquée ultérieurement.